

UTILISATEURS :

Professionnels de l'hygiène dans les industries alimentaires et de la restauration, Professionnels du stockage, du transport alimentaire ...

DOMAINE D'UTILISATION :

• Homologué n° 9800307 par le Ministère de l'agriculture pour le : traitement bactéricide et fongicide des locaux de stockage, matériel de transport, matériel de récolte des POV (produits d'origine végétale). Dose d'emploi homologuée : 0,75 % v/v.

• Traitement bactéricide des locaux de stockage, matériel de transport des POA (produits d'origine d'animale). Dose d'emploi homologuée : 0,75 % v/v.

• Traitement bactéricide du matériel de laiterie. Dose d'emploi homologuée : 0,75 % v/v.

Activité bactéricide conforme aux normes AFNOR NF T 72-170, NF T 72-171 (eau dure 30°f). Actif sur *Salmonella typhimurium* (NF EN 1276 : conditions de propreté dose 0,3 %) et *Listeria monocytogènes* (NF T 72-300 : 5 min - 20°C eau dure 30°f - dose 0,1 %).

Activité fongicide conforme à la norme AFNOR NF T 72-201. Efficace sur virus de la grippe Aviaire (*Avian influenza virus H3N8*), selon EN 14476 : conditions de saleté - dose 1 % - 15 min.

CARACTERISTIQUES :

- Aspect : liquide limpide à légèrement opalescent
- Couleur : incolore
- Odeur : ammoniaquée
- Masse volumique (20° c) : 1025 g/l
- pH pur : 13 • pH dilué 10 à 11
- Solubilité dans l'eau en toute proportion
- Elimination facile par rinçage

REGLEMENTATION ET RECOMMANDATION :

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires (arrêté du 8 septembre 1999). Pour cette utilisation, un rinçage à l'eau potable est obligatoire. Le VRAI professionnel DNA 01 s'intègre dans les plans HACCP selon la Directive 93/43/CEE relative à l'hygiène des denrées alimentaires dites Directive Hygiène. Il permet la conduite des opérations de nettoyage des sols en milieu alimentaire : cantine, restaurant, cuisine centrale ...

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

- Risque de lésions oculaires graves • Conserver hors de portée des enfants • En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste • Porter un appareil de protection des yeux / du visage • En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage • Utilisez les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.



COMPOSITION :

Chlorure de didécyl diméthyl ammonium. Agents de surface non ioniques et cationiques. Séquestrant. Agent d'alcalinisation. Excipient. EDTA et sels.

CONDITIONNEMENTS :

Bidon 5 L : carton de 4 - code produit 4660

Jerrican 20 L : code produit 4661

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI :

Manuel ou centrale de désinfection : dosage 0,75 %.

- diluer 7,5 ml dans 1 litre d'eau. Appliquer la solution par trempage, pulvérisation ou arrosage. Laisser agir 5 min. Rincer à l'eau potable.

Machine, canon à mousse : dosage optimum 1 à 2 %.

- groupe à pression (petites surfaces) dosage 0,75 %.
- Laisser agir 5 min. Rincer à l'eau potable.

ECO INFO :

- Facilement biodégradable, conformément à la réglementation.
- Emballage recyclable.



NOTRE ENGAGEMENT
DEVELOPPEMENT
DURABLE

Ce produit a été conçu et fabriqué en France sous un système de management de la qualité et de l'environnement certifié ISO 9001 / ISO 14001, et en accord avec le programme industriel européen Charte du Nettoyage Durable. Ces certifications consacrent notre engagement dans le DÉVELOPPEMENT DURABLE par :

- la recherche constante et le développement de formulations efficaces qui respectent l'Homme et son environnement,
- une éco-conception des produits visant à réduire les ressources utilisées et les impacts sur l'environnement,
- l'utilisation de matières premières d'origine naturelle issues, pour l'essentiel, du Pin des Landes dont le massif forestier est géré et renouvelé.